

FEVRIER 2021

Note de position

Pour une compétition électorale équitable !

Pour les droits humains au Congo !

Campagne de sensibilisation et de plaidoyer pour prévenir des éventuelles atteintes aux droits humains en République du Congo lors de la prochaine élection présidentielle prévue en 2021.

Une initiative de



Les partenaires de la campagne



Pour une compétition électorale équitable au Congo !

Une compétition électorale de façade, ne laissant aucune chance à l'opposition politique

A l'approche de l'élection présidentielle du 21 mars 2021, l'Etat congolais est encore loin de garantir les conditions nécessaires à l'émergence d'un processus électoral libre, juste et transparent. En effet, depuis son retour au pouvoir en 1997 à l'issue d'une guerre civile ayant conduit au renversement du Président Pascal Lissouba, Denis Sassou-Nguesso n'a eu de cesse de renforcer sa mainmise et celle de ses proches sur les institutions publiques congolaises de manière autoritaire et répressive. Malgré l'opposition populaire à la réforme constitutionnelle de 2015, D. Sassou-Nguesso a pu briguer un énième mandat lors de l'élection présidentielle de 2016. Les législatives de 2017 ont confirmé l'hégémonie écrasante du Parti Congolais du Travail (PCT) dont D. Sassou-Nguesso est aussi Président en violation flagrante de la Constitution en vigueur dans le pays. Freedom House qualifie ces deux élections comme étant ni libres, ni

justes, alors que l'administration américaine appelait à des réformes pour rendre crédibles les futurs processus. Elles sont les symboles accablants d'une démocratie de façade provoquant mise à l'écart des organisations de la société civile, apathie électorale de citoyens las et marginalisation de mouvements d'opposition politique.

Contrôle opaque du gouvernement sur le processus électoral

Afin d'éviter une compétition équitable, les autorités congolaises conservent un contrôle total sur le déroulement du processus électoral au moyen de différents stratagèmes. Tout d'abord, le calendrier électoral est défini de manière arbitraire, à rebours des bonnes pratiques internationales de « l'approche du cycle électoral », sans véritable concertation avec l'opposition ni les organisations de la société civile, sur des laps de temps trop concentrés, limitant l'implication des citoyens.

Pourtant, dès 2011, les responsables politiques du pays se sont entendus sur la nécessité de publier les calendriers électoraux « suffisamment à l'avance » pour permettre une « planification adéquate et une mobilisation des partis politiques ».

D. Sassou-Nguesso, 77 ans dont 36 ans au pouvoir, s'efforce également de maintenir les partisans du PCT aux postes clés des instances électorales, faisant perdre en légitimité et crédibilité un processus manquant de professionnalisation et de compétences techniques. Comme le note l'institut de recherche africain ISS en 2018 : « les trois principaux organismes chargés d'organiser, décompter et publier les résultats (le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, la Direction Générale des Affaires électorales et la Commission Nationale Electorale Indépendante - CNEI) sont complètement ou largement contrôlés par le régime ». Il en va de même de la Cour constitutionnelle chargée d'évaluer les contestations et de valider les résultats définitifs des élections. En effet, cette dernière reste dominée par les membres ou anciens membres du parti au pouvoir, ce qui compromet son impartialité. Enfin, les opérations de vote, de comptage des voix, de la centralisation et des publications des résultats sont entachées d'un manque total de transparence. Il y a également une implication malsaine des organes de l'Etat tels que les services de sécurité et de défense au service du candidat-Président de la République.

Dans son rapport de 2017 l'Union Africaine (UA) pointe notamment une « incapacité » des autorités à fournir des statistiques sur le corps électoral, des opérations de centralisation des résultats non-ouvertes aux observateurs, ou encore une « lacune communicationnelle » vis-à-vis du grand public, « favorisant la désinformation » et qui « contrevient au principe cardinal et de la transparence ».

Manque de moyens des comités locaux et limites à l'implication de la société civile congolaise dans le processus électoral

Outre le manque de transparence pointé par de nombreux rapports internationaux, très peu d'organisations de la société civile développent à long terme des programmes sur la démocratie. Comme le souligne l'UA, ce manque d'implication est directement lié au « manque de financement (dont elle dispose) pour mener des projets autonomes ».

Conjugué à la rétention d'information exercée par le gouvernement, cette situation renforce le sentiment d'exclusion de la population et favorise la « désinformation ».

Les comités électoraux locaux souffrent également d'un manque d'information et de moyens ne leur permettant pas de remplir correctement leurs missions. Lors des législatives de 2017, les comités ne disposaient pas du matériel

élémentaire tel que des lampes pour réaliser les opérations de comptage. Plus grave, cette désorganisation entraîne des défaillances et des contraintes administratives, conduisant parfois à l'empêchement pour certaines personnes d'exercer leur droit de vote. Cet empêchement frappe également les Congolais résidant à l'étranger qui ne peuvent voter ni par voie postale, ni dans le réseau diplomatique. Enfin, il demeure difficile pour la société civile d'obtenir les autorisations nécessaires pour observer les opérations électorales. En 2016, Tournons la Page (TLP)-Congo n'a pas pu obtenir d'accréditation pour observer l'élection présidentielle, malgré sa requête auprès des autorités compétentes.

Cette situation favorise donc à la fois le manque de transparence et les suspicions quant à la véracité des résultats officiels. Le 2 février 2021, les évêques congolais ont exprimé publiquement leurs « sérieuses réserves » quant aux prochaines élections et en demandant un dialogue national, l'indépendance effective de la justice, la libération des prisonniers politiques ainsi que l'instauration du principe d'alternance au pouvoir. Il existe également de sérieuses craintes concernant le vote anticipé de la force publique.

Utilisation des ressources étatiques pour désorganiser et affaiblir l'opposition

Le dernier pilier sur lequel repose l'emprise du gouvernement sur l'arène électorale congolaise est sa capacité à mobiliser les ressources étatiques contre ses adversaires politiques et sa population. Les coupures par le régime des moyens de communication en période d'élections constituent une arme redoutable et largement utilisée. Lors de la présidentielle de 2016, les communications furent coupées pendant 48 heures, officiellement dans le but d'empêcher la publication par l'opposition de résultats électoraux indépendants jugés « illégaux ». La présidentielle congolaise de mars 2021 risque de ne pas être en reste alors que le recours aux coupures des communications à des fins politiques a doublé entre 2017 et 2019 en Afrique (chiffres issus du rapport 2019 de la coalition "KeepItOn").

Le clan Sassou-Nguesso s'appuie également sur sa puissance financière et son contrôle des grands médias pour favoriser ses alliés de manière disproportionnée. L'absence d'une loi sur le plafonnement des dépenses en matière électorale permet au régime en place au Congo Brazzaville d'abuser des ressources financières de l'Etat.

« Le vote anticipé de la force publique est une fraude électorale légale à grande échelle. »

Brice Mackosso
Coordonnateur de la coalition Tournons La Page Congo

En décembre 2020, Global Witness révélait qu'un système de prime imposé aux tankers pétroliers permettrait à la famille Sassou-Nguesso de récupérer près de 6 millions d'euros annuels à quelques semaines de la présidentielle de 2021 et alors que le Congo est l'un des pays les plus pauvres du monde. L'Etat est très fortement surendetté et n'arrive plus à assurer des dépenses indispensables, ce qui impacte négativement la préparation des élections.

L'opposition, quant à elle, ne dispose que de moyens extrêmement limités. Le gouvernement ne publie d'ailleurs aucune donnée concernant l'accès aux financements des partis politiques dans le cadre des campagnes électorales à revers des normes internationales.

Ce blocage de l'appareil démocratique a des conséquences dramatiques sur l'implication de la société civile congolaise dans les campagnes électorales. D'une part, il engendre un désintérêt, voire une certaine résignation des électeurs, ne souhaitant pas s'investir dans un scrutin joué d'avance. D'autre part, il crée un terrain propice aux tensions pouvant se transformer en graves violences électorales comme le conflit armé dans le département du Pool en 2016-2017, où les dernières élections législatives n'ont pu se tenir alors que le département est un bastion d'opposition au PCT.

Pourtant, une campagne électorale transparente et équitable est à la fois un droit fondamental du peuple congolais, et un fondement démocratique.

Nos recommandations :

Pour une compétition électorale équitable au Congo !

Une amélioration de la situation des droits humains au Congo ne peut être obtenue que dans le cadre d'une réponse coordonnée entre le gouvernement congolais et les instances internationales, dont l'Organisation des Nations unies (ONU) et les institutions européennes. C'est dans cette perspective et en tenant compte de l'urgence de la situation actuelle que nous, organisations européennes et africaines, formulons les recommandations suivantes :

Aux autorités congolaises :

- Ratifier et appliquer la Charte africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance ;
- Autoriser le vote de l'étranger pour permettre aux Congolais non-résidents d'exercer leur droit de vote ;
- Adopter l'approche de cycle électoral permettant une meilleure planification et un processus inclusif, pacifique, libre, juste et transparent ;
- Assurer que le fichier électoral soit facilement accessible et fiable ;
- Accréditer le plus largement et rapidement possible les missions d'observation citoyennes, les représentants des partis politiques et les journalistes pour qu'ils puissent observer toutes les étapes de l'élection dans tout le pays ;
- Réformer la CNEI notamment mettant en place un recrutement basé sur l'indépendance et la compétence technique ;
- Créer des panels consultatifs auprès de la CNEI constitués de représentants de tous les partis, d'organisations de la société civile et des médias ;
- Encadrer les dépenses des candidats et mouvements politiques et publier les comptes de campagne ;
- Prendre un engagement public à ne pas couper les moyens de communication pendant période électorale ;
- Autoriser un audit indépendant de l'élection de 2021 ;
- Garantir aux citoyens congolais l'accès à une information pluraliste sur l'enjeu des élections, notamment via une couverture équitable des différentes mouvances politiques.

Aux autorités africaines et de l'ONU :

- Mettre à disposition l'expertise des organisations internationales pour favoriser la transition vers une meilleure gouvernance démocratique au Congo ;
- Appuyer le développement de fichiers électoraux biométriques ;
- Organiser de toute urgence des missions d'observation électorale et maintenir une vigilance accrue sur le processus électoral.

Aux autorités françaises et européennes :

- Assurer que l'aide au développement accordée au gouvernement congolais privilégie un soutien durable à une réforme équitable du processus électoral dans le respect de l'approche du cycle électoral ;
- Intégrer un axe prioritaire dans la coopération au développement et un dialogue politique portant sur une réforme équitable du processus électoral.

Nous contacter



Observatoire Congolais des Droits de l'Homme
ocdh.brazza@ocdh-brazza.org

Agir ensemble pour les droits humains
communication@aedh.org

Aller plus loin



<https://www.droits-humains-congo.info/>

La campagne
Pour les droits humains au Congo
est financée par



**National Endowment
for Democracy**
Supporting freedom around the world